

DAAC Limoges : Semaine du cerveau

Ce dispositif est ouvert au 1er et au 2d degré. Pour s'y inscrire, une double démarche est à effectuer :

1/ renseigner un projet EAC avant le 30 septembre 2022 dans Adage ; 2/ s'inscrire sur le site de la manifestation en février 2023.



LE PROJET

Description :

Organisée chaque année au mois de mars depuis 1999, la Semaine du Cerveau est coordonnée en France par la [Société des Neurosciences](#). Cette manifestation internationale, organisée simultanément dans une centaine de pays et plus de 120 villes en France, a pour but de sensibiliser le grand public à l'importance de la recherche sur le cerveau. C'est l'occasion pour de nombreux chercheurs et chercheuses de rencontrer le public et de partager avec lui les avancées obtenues dans les laboratoires de recherche en neurosciences, d'en présenter les enjeux pour la connaissance du cerveau et les implications pour notre société.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Culture scientifique technique et industrielle

Partenaires :

[Récreasciences](#), [Société Française des Neurosciences](#), et [Université de Limoges](#)

Articulation avec un projet 2d degré :

Oui ou non selon le cas, sachant qu'elle est possible.

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Conseiller pédagogique référent (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant : chercheurs et/ou cliniciens

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

[Des chercheurs en lien avec les neurosciences.](#)



Pratiquer :

Tout est permis pour les formats de médiation de la semaine du cerveau : un chercheur dans ma classe, discussion des métiers liés aux neurosciences, bénéficiant d'un spectacle, d'ateliers scientifiques en lien avec le cerveau....

Connaitre :

Une intervention spécifique en neurosciences est généralement accompagnée d'un travail en amont de la classe soit au travers du programme scolaire, soit par projet pédagogique

Restitutions envisagées :

Durant la Semaine du cerveau, du 13 au 19 mars 2023

Etapes prévisionnelles :

- Projet à renseigner dans Adage avant le 30/09/2022
- Inscription sur le site du dispositif en février 2023
- Restitution pendant la Semaine du cerveau

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Le transport des intervenants
- Le Kit communication

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Eventuellement la prise en charge du repas de l'intervenant (en fonction des plages horaires de l'intervention)

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

Pour en savoir plus : <https://recreasciences.com/nos-evenements/semaine-du-cerveau/>

Contact : s.ennjimi@recreasciences.com